

## Curriculum vitae (janv. 2022)

### ARMEL LE DIVELLEC

*Professeur de droit public  
à l'Université de Paris II (Panthéon-Assas)*

Né le 4 juillet 1968  
Nationalité française  
Marié, 3 enfants  
12 place du Panthéon, 75005 Paris  
armel.le-divellec@u-paris2.fr

#### TITRES ET RESPONSABILITES UNIVERSITAIRES

---

- Depuis septembre 2009 : Professeur de droit public à l'Université de Paris II (Panthéon-Assas)
- Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017 : Directeur du Centre d'Etudes constitutionnelles et politiques (C.E.C.P.) de l'Université Paris II
- Depuis avril 2016 : Responsable de la Salle de droit public de l'Université de Paris II

#### FORMATION ET PARCOURS

---

- 2000-2009 : Professeur de droit public à l'Université du Maine (Le Mans)
- Juillet 2000 : Agrégé des facultés de droit (droit public)
- 1999-2000 : Maître de conférences en droit public à l'Université Paris II
- Janvier 1999 : Doctorat en droit public (Université Paris II - Panthéon-Assas)  
(Reçu avec Mention très honorable, félicitations du jury à l'unanimité, proposition pour les prix de thèse et une subvention à la publication ; thèse publiée en 2004 à la L.G.D.J.)
  - \* Recherche honorée de la bourse André Isoré de la Chancellerie des Universités de Paris
  - \* Prix de thèse de l'Université Paris II et Prix Paul Deschanel de la Chancellerie des Universités de Paris
- 1993-1998 : Vacataire puis A.T.E.R. en droit public à l'Université Paris II
- 1992-1993 : Service national (en tant que Scientifique du Contingent)
- 1991-1992 : Semestre d'études à la Faculté de droit de l'Université de Bonn (Allemagne) et travail de cinq mois en tant qu'assistant parlementaire de M. Peter Kittelmann, député au Bundestag allemand
- 1990-1991 : D.E.A. en droit public interne à l'Université Paris II
- 1989-1990 : Maîtrise en droit public aux Universités Paris II et Munich (Allemagne) dans le cadre du Programme européen *Erasmus*
- 1986-1989 : D.E.U.G. et Licence en droit à l'Université Paris II (Panthéon-Assas)
- 1986 : Baccalauréat (série D) à Paris

## ACTIVITÉS UNIVERSITAIRES

---

### Responsabilités administratives

- Directeur du Centre d'Etudes constitutionnelles et politiques de l'Université Paris II (dep. septembre 2017) (Directeur scientifique en 2015-2017)
- Responsable de la Salle de droit public de l'Université de Paris II (depuis avril 2016)
- Membre du Conseil d'U.F.R. de Capacité et de 1<sup>er</sup> cycle de droit et science politique de l'Université de Paris II (dep. 2013)
- Membre du Conseil de l'Ecole doctorale Georges Vedel (droit public interne, science administrative et science politique) (2010-2014 et depuis 2017)
- Responsable du Master 2 BerMuPa (Berlin-Munich-Paris 2) (octobre 2019-août 2021)
- Responsable du Master 2 Juriste européen/European Law School de l'Université Paris II (2010-2019)

### Responsabilités éditoriales

- Membre du conseil scientifique de la *Revue droit allemand* (dep. 2015)
- Membre du comité scientifique de la revue *Droit public comparé - Comparative Public Law* (dep. 2021)
- Co-fondateur et secrétaire de rédaction de la revue *Jus Politicum* (revue électronique : [www.juspoliticum.com](http://www.juspoliticum.com)) (2007-2014)
- Membre du conseil de rédaction des *Cahiers du Conseil constitutionnel* (2008-2010)

### Participation à des jurys

- Membre du jury de thèse du Conseil d'Etat (2017)
- Membre du jury du premier concours national d'agrégation en science politique (2006-2007)
- Membre du jury des prix de la Chancellerie des Universités de Paris (2011, 2012 et 2013)
- Membre de jurys de thèse de doctorat (34 participations dep. 2001 : Universités Paris II Panthéon-Assas, Paris I-Panthéon-Sorbonne, Paris X-Nanterre, I.E.P. Paris, Aix-en-Provence, Toulouse, Lille, Nantes, Cergy-Pontoise, Avignon, Reims, Rennes)
- Membre de jurys d'habilitation à diriger des recherches (3 participations entre 2014 et 2016 : Rennes I, Le Havre, Dijon)
- Membre de la commission d'évaluation de l'Office franco-allemand des échanges universitaires (D.A.A.D.) (2002-07)
- Examineur et membre du jury du grand oral du C.R.F.P.A. (Le Mans) (2001-2003)

### Participation à des structures de recherche scientifique

- Membre du Centre d'Etudes Politiques et Constitutionnelles de l'Université de Paris II
- Membre du Cercle franco-allemand pour le droit public
- Membre de la Société de Législation comparée
- Membre de l'Association Française de Droit constitutionnel
- Membre de la Société pour l'histoire des Facultés de droit et de la science juridique

## ENSEIGNEMENTS ASSURÉS DANS LE CADRE DU SERVICE STATUTAIRE

---

### Université Paris II

- Depuis 2019
  - Droit constitutionnel 1 et 2 (Licence 1<sup>ère</sup> année)
  - Séminaire de droit constitutionnel (M2 Droit public approfondi)
  - Droit parlementaire (M2 Droit public approfondi)
  - Introduction au droit public français (Université Humboldt de Berlin)
  
- Autres cours
  - Droit constitutionnel comparé (M1 Droit public) (2013-18)
  - Politique comparée 2 (M1 Science politique) (2018-19)
  - Eléments fondamentaux de droit public français (M2 Culture juridique française et européenne) (2017-2019)
  - Droit public I (IPAG, LAP 1) 2016-2017
  - Droit constitutionnel (Licence 1<sup>ère</sup> année) (2009-2013)
  - Droit public comparé des pays de droit continental (M2 dr. publ. comparé) (2009-2013)
  - Droit constitutionnel comparé (M2 droit public comparé) (2009-2013)

### ENCADREMENT D'ÉTUDIANTS

---

- Direction de thèses (10 doctorants en 2021-22 ; 6 thèses soutenues dep. 2015)
- Direction de mémoires de Master 2 Recherche à l'Université Paris II (dep. 2009)

### ORGANISATION DE COLLOQUES ET CONFÉRENCES

---

- Mai 2021 Organisateur d'un colloque sur *Des institutions et des normes. A propos d'une question préalable pour la doctrine juridique* (Université Paris II, 19 mai 2021)
  
- Juin 2016 Organisateur d'un colloque sur *La notion de constitution dans la doctrine constitutionnelle de la III<sup>e</sup> République* (Université de Paris II) (publié)
  
- Juin 2014 Co-organisateur d'un colloque sur *la Charte constitutionnelle de 1814. Réflexions pour un bicentenaire* (Université de Paris II) (publié)
  
- Juin 2011 Co-organisateur d'un colloque sur *le Parlement et le nouveau droit parlementaire après la révision constitutionnelle de 2008* (Université de Paris II) (publié)
  
- Juin 2002 Co-organisateur d'un colloque à l'Université du Maine  
Thème : *La responsabilité des présidents de la République en France et à l'étranger* (publié)
  
- depuis 1999 env. 50 Conférences ou rapports dans des colloques universitaires en France, en Allemagne, au Royaume-Uni, au Canada et au Japon (dont la grande majorité a été publiée ou est en cours de publication)

## PUBLICATIONS

---

### **Ouvrages :**

- *Dictionnaire du droit constitutionnel*, Dalloz (Sirey), 12<sup>e</sup> éd. 2020, 422p (avec Michel de Villiers).
- *Les grandes démocraties contemporaines*, P.U.F., Coll. "Droit fondamental", 4<sup>e</sup> éd. 2015, 1070p (avec Philippe Lauvaux)
- *Le gouvernement parlementaire en Allemagne. Contribution à une théorie générale*, L.G.D.J., « bibliothèque constitutionnelle et de science politique », t. 119, 2004, XII-612p.

### **Direction d'ouvrages collectifs :**

- *La notion de constitution dans la doctrine constitutionnelle de la III<sup>e</sup> République française*, Editions Panthéon-Assas, 2020, 261p.
- *Strukturfragen des Grundrechtsschutzes in Europa. Grundrechtecharta – Grundrechtsbindung – Vertrauensschutz. Dokumentation des 6. Treffens des Deutsch-Französischen Gesprächskreises für Öffentliches Recht*, Tubingue, Mohr Siebeck, 2015, IX-179p. (en co-direction avec Johannes Masing, Matthias Jestaedt et David Capitant).
- *La responsabilité pénale du Président de la République*, Paris, L'Harmattan, 2003, 216p. (en co-direction avec Christophe Guettier).

### **Articles à paraître :**

- « Le mécanisme de révocation populaire du Président du Reich dans la Constitution de Weimar », in Charles-Edouard Sénac (dir.), *La révocation populaire des élus*, Mare & Martin.
- « Esprit (de la constitution) es-tu là ? Les inévitables constitutions idéelles implicites », *Mélanges Philippe Raynaud*, Ed. Panthéon-Assas.
- « Droit constitutionnel et institutions politiques ? Sur un malentendu conceptuel de la doctrine constitutionnelle française », *Mélanges Ken Hasegawa*, Mare & Martin.
- « *Ubi jus, ibi institutiones*. Du rôle décisif des institutions pour l'analyse juridique constitutionnelle », in A. Le Divellec (dir.), *Des institutions et des normes. Une question préalable pour l'analyse juridique*.

### **Articles, notes de lecture et préfaces publiés :**

- « Une décennie doublement décisive pour le système de gouvernement français : le retour et l'inflexion majeure du parlementarisme (1868-1879) », in Pierre Allorant et alii (dir.), *Les Dix décisives. 1869-1879*, P.U. de Rennes, 2022, p. 107-124.
- « Maurice Duverger et la notion de régime semi-présidentiel. Une analyse critique », in Daniel Bourmaud, Philippe Claret (dir.), *Maurice Duverger : l'héritage résistant d'un mal-aimé*, Classiques Garnier, 2021, p. 317-337.

- « De la difficulté de penser en juriste une notion de "pouvoir gouvernant" », in P. Jensen-Monge, A. Vidal-Naquet (dir.), *Du pouvoir exécutif au pouvoir gouvernant. Réflexions sur la notion de pouvoir exécutif à partir de la V<sup>e</sup> République*, Mare & Martin, 2021, p. 155-170. .
- « Surveillance d'un parti politique "extrémiste" par l'Etat : le dilemme de la démocratie constitutionnelle allemande », Blog des juristes, 25 mars 2021 (<https://blog.leclubdesjuristes.com/surveillance-dun-parti-politique-extremiste-par-letat-le-dilemme-de-la-democratie-constitutionnelle-allemande/>)
- « Les types d'écriture (à prétention) normative du système parlementaire de gouvernement », *Spicilegium Juris Politici. Mélanges offerts à Philippe Lauvaux*, Editions Panthéon-Assas, 2021, p. 597-636.
- « Allemagne : une année électorale à hauts risques », Blog des juristes, 29 janvier 2021 (<https://blog.leclubdesjuristes.com/allemande-une-annee-electorale-a-hauts-risques/>)
- « La "supériorité" des normes "infra-constitutionnelles". Ou : la concrétisation normative textuelle des constitutions formelles », *Mélanges Michel Verpeaux*, Dalloz, 2020, p. 361-376.
- « La nomination du gouvernement, pierre de touche du parlementarisme négatif de la V<sup>e</sup> République. Une lecture constitutionnelle », *Blog Jus Politicum*, 10 juillet 2020.
- « La notion de parlementarisme dualiste renouvelé : une invention doctrinale de Philippe Lauvaux », *Revue internationale de droit comparé*, 2020, n°2, p. 611-616.
- « La constitution dans la doctrine de la III<sup>e</sup> République. Le pays où l'on n'arrive jamais », in A. Le Divellec (dir.), *La notion de constitution dans la doctrine constitutionnelle de la III<sup>e</sup> République française*, Editions Panthéon-Assas, 2020, p. 9-48.
- « La notion de constitution dans l'œuvre de trois publicistes parisiens : Chavegrin, Geouffre de Lapradelle, Gidel », in A. Le Divellec (dir.), *La notion de constitution dans la doctrine constitutionnelle de la III<sup>e</sup> République française*, Editions Panthéon-Assas, 2020, p. 97-116.
- « L'avènement de véritables groupes parlementaires au début de la III<sup>e</sup> République et le style particulier du parlementarisme républicain français (1871-1910) », in Elina Lemaire (dir.), *Les groupes parlementaires*, Institut francophone pour la justice et la démocratie, coll. « Colloques et essais », 2019, p. 49-85.
- « Le Baron de Vitrolles théoricien du gouvernement parlementaire. Un Ultra d'avant-garde au début de la Restauration », *Mélanges Jean Barbey*, Mare & Martin, 2019, p. 189-205.
- Préface à : Alexis Fourmont, *L'opposition parlementaire en droit constitutionnel. Etude comparée France-Allemagne*, L.G.D.J., coll. « Bibliothèque constitutionnelle et de science politique », 2019, p. VII-XI.
- « Anselme-Polycarpe Batbie, un professeur de droit public en politique », *Revue d'histoire des facultés de droit et de la culture juridique*, vol. n°37, 2019 (2017), p. 35-76.
- « La QPC, déclin de la pensée constitutionnelle ? », in D. Rousseau, P. Pasquino (dir.), *La question prioritaire de constitutionnalité. Une mutation réelle de la démocratie constitutionnelle française ?*, Mare & Martin, 2018, p. 93-111.
- « Le droit constitutionnel est-il un droit politique ? », *Cahiers Portalis*, n°6, 2018, p. 91-105.

- « De quelques facettes du concept juridique de constitution. Essai de clarification sémantique », *Mélanges Elisabeth Zoller*, Dalloz, 2018, p. 727-753.
- « Retour sur l'approche institutionnelle des partis (De Duverger à Pierre Avril) », in Jacky Hummel (dir.), *Les partis politiques et l'ordre constitutionnel. Histoire(s) et théorie(s) comparées*, Mare & Martin, 2018, p. 47-67.
- « Parlementarisme négatif et captation présidentielle. La démocratie française dans la "cage d'acier" du présidentielisme », in Cercle des constitutionnalistes, *Les 60 ans de la Constitution. 1958-2018*, Dalloz, 2018, p. 73-87. Textes réunis par D. Chagnollaude de Sabouret et B. Montay.
- Sur Jean-Louis Halpérin, Histoire de l'état des juristes. Allemagne XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles (2015), *Revue d'histoire des facultés de droit et de la culture juridique*, n°36, 2018, p. 33-39.
- « Le processus de formation du gouvernement en Allemagne : la "Constitution officieuse" et les limites de la rationalisation du parlementarisme », *Blog Jus Politicum*, 19 avril 2018 et in D. Baranger et O. Beaud (dir.), *L'état de la Constitution 2018-2019*, Ed. Panthéon-Assas, 2020, p. 221-231.
- « Constitution juridique, système de gouvernement et système politique », *Mélanges Hugues Portelli*, Dalloz, 2018, p. 77-97.
- Recension de : *Œuvres complètes de Benjamin Constant* (tome 15, De Gruyter, 2017, 899p.), *Jus Politicum*, n°20-21, Juillet 2018, 10p.
- « Le rôle du Parlement dans la direction de la politique nationale », *Revue du droit allemand (droit-allemand.org)*, juillet 2018, 21p. (trad. all.: « Das Parlament als politisches Leitungs- und Kontrollorgan der Regierung », in J. Masing et alii (dir.), *Politische Gestaltung durch Repräsentativorgane*, Tubingue, Mohr Siebeck, 2019, p. 19-42)
- « Le parlement en droit constitutionnel », in O. Rozenberg, E. Thiers (dir.), *Traité d'études parlementaires*, Bruxelles, Bruylant, coll. "Etudes parlementaires", 2018, p. 139-164. Egalement en version anglaise : « Parliament in constitutional law », in Cyril Benoît et Olivier Rozenberg (ed.), *Handbook of Parliamentary Studies : Interdisciplinary Approaches to Legislatures*, Edward Edgar Publishing, 2020, p. 102-120.
- « Le juge constitutionnel et les relations entre les parlements et le pouvoir exécutif. Les limites de la régulation juridictionnelle d'un système de gouvernement », in Stéphane Mouton (dir.), *Le régime représentatif à l'épreuve de la justice constitutionnelle*, LGDJ-Lextenso, 2016, p. 151-186. (trad. angl. « Constitutional courts and relations between parliaments and executive authorities. The limits to court regulation of a system of government », *Sorbonne-Assas Law Review*, 2017 : <http://lawreview.u-paris2.fr>)
- « La démission du Premier Ministre comme problème constitutionnel », *Les Petites Affiches*, n°79, 20 avril 2017, p. 10-12.
- « Robert Redslobs Parlamentarismustheorie. Eine einflussreiche verfassungsvergleichende „Irrlehre“ ? » [La théorie du parlementarisme de Robert Redslob. Une „fausse“ théorie constitutionnelle comparatiste influente ?], in Detlef Lehnert (Hg), *Verfassungsdenker. Deutschland und Österreich 1870-1970*, Berlin, Metropol Verlag, 2017, p. 107-138.
- Préface à : Antoine Faye, *Les bases administratives du droit constitutionnel français*, Dalloz, Fondation Varenne, 2017, p. XIII-XVI.

- « La Charte de 1814 dans l'histoire des constitutions politiques libérales. Un tournant du constitutionnalisme européen continental », *Jus Politicum*, n°13 en ligne, décembre 2014 et *Jus Politicum*, vol. VII, Dalloz, 2015, p. 29-67).
- « Entstehung und Entwicklung der verfassungsrechtlichen Verankerung der Parteien in Deutschland und Frankreich » [Formation et évolution de l'ancrage constitutionnel des partis en Allemagne et en France], in U. v. Alemann, M. Morlok, S. Rossner (Hrsg), *Parteien in Deutschland und Frankreich*, Baden-Baden, Nomos, 2015, p. 13-39.
- « Les assemblées délibérantes dans le parlementarisme négatif de la V<sup>e</sup> République française », in Eric Montigny, François Gélinau (dir.), *Parlementarisme et Francophonie*, Presses universitaires de Laval, 2013, p. 183-204.
- « Les institutions françaises : un modèle spécifique, une attractivité ambiguë », *Questions internationales*, n°61-62, 2013, p. 122-127.
- « Le style des constitutions écrites modernes. Une esquisse sur les trois types de l'écriture constitutionnelle (XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) », *Jus Politicum*, n°10 en ligne, été 2013 et Dalloz, vol. V, 2013, p. 131-160.
- « A la recherche du (ou d'un) concept de mutation constitutionnelle ou : les mystères de la notion de constitution », in *Les mutations constitutionnelles*, Société de Législation comparée, Coll. Colloques", vol. 20, 2013, p. 17-46.
- « Vers la fin du "parlementarisme négatif" ? Une problématique introductive à l'étude de la réforme constitutionnelle de 2008-2009 », *Jus Politicum*, n°6 en ligne, octobre 2011 et dans *Jus Politicum*, Dalloz, vol. hors-série, 2012, p. 15-45. (également paru en anglais : « Towards the End of French-Style 'Negative Parliamentarism'? Introductory Questions to the Study of the 2008–2009 Constitutional Reform », *Sorbonne-Assas Law Review*, online, 2015)
- « Un tournant de la culture constitutionnelle britannique : le *Fixed-Term Parliaments Act 2011* et l'amorce inédite de rationalisation du système parlementaire de gouvernement au Royaume-Uni », *Jus Politicum*, n°7 en ligne, mars 2012 et *Jus Politicum*, Dalloz, vol. V, 2013, p. 269-280.
- « Bagehot et les fonctions du Parlement (britannique). Sur la genèse d'une découverte de la pensée constitutionnelle », *Jus Politicum*, n°7 en ligne, mars 2012.
- « Régimes parlementaires », in M. Troper, D. Chagnollaude (dir.), *Traité international de droit constitutionnel*, Dalloz, t. II, 2012, p. 159-193 (avec Denis Baranger).
- « Présidence de la République et réforme constitutionnelle. L'impossible "rationalisation" du présidentielisme français », in J. de Maillard, Y. Surel (dir.), *Les politiques publiques sous Nicolas Sarkozy*, Presses de Sciences Po, 2012, p. 91-110.
- « L'articulation des pouvoirs dans les démocraties parlementaires européennes : fusion et mitigation », *Pouvoirs*, n°143, 2012, p. 123-140. (également disponible en anglais sur le site Cairn.info : [http://cairn-int.info/abstract-E\\_POUV\\_143\\_0123--the-articulation-of-powers-in-european-p.htm](http://cairn-int.info/abstract-E_POUV_143_0123--the-articulation-of-powers-in-european-p.htm))
- Note de lecture sur : Laurence Burgorgue-Larsen (dir.), *L'identité constitutionnelle saisie par les juges en Europe*, (Coll. Cahiers européens, n°1, Paris, Pedone, 2011, 169p), *Revue internationale de droit comparé*, 2012, p. 1029-1031.
- « La fin du parlementarisme négatif ? La situation du Parlement français après la révision constitutionnelle de 2008 », *Okoyama Law Journal*, vol. 60, n°4, mars 2011, p. 667-674.

- « La fondation et les débuts de la Revue du droit public et de la science politique (1894-1914) », *R.D.P.*, 2011, n°2, p. 521-553.
- « Des conflits constitutionnels dans un "Etat constitutionnel" : le mécanisme des "litiges entre organes" devant la Cour constitutionnelle fédérale d'Allemagne », in J. Hummel (dir.), *Les conflits constitutionnels*, P.U. de Rennes, 2010, p. 101-121.
- « Des effets du contrôle parlementaire », *Pouvoirs*, n°134, 2010, p. 123-138.
- « L'ordre-cadre normatif. Esquisse de quelques thèses sur la notion de constitution », *Jus Politicum*, n°4 en ligne, 2010, 11p.
- Préface à : Pierre Avril, *Ecrits de théorie constitutionnelle et de droit politique*, Editions Panthéon-Assas, 2010, p. 7-11.
- « La problématique du contrôle parlementaire de l'administration », in B. Seiller (dir.), *Le contrôle parlementaire de l'administration*, Dalloz, 2010, p. 5-18.
- « Existe t-il un modèle institutionnel occidental ? », *Questions internationales*, n°41, 2010, p. 46-52.
- « Adhémar Esmein et les théories du gouvernement parlementaire », in S. Pinon, P.-H. Prétot (dir.), *Le droit constitutionnel d'Adhémar Esmein*, Montchrestien, 2009, p. 149-182.
- Présentation de deux textes de Heinrich Triepel : « Droit de l'Etat et politique » (1926) et « Essence et développement de la juridiction constitutionnelle d'Etat » (1929), *Jus Politicum*, n°2 en ligne, 2009, 13p.
- Note de lecture sur : Armin von Bogdandy, Pedro Cruz Villalón, Peter M. Huber (Hg.) : *Handbuch Ius Publicum Europaeum*, C.F. Müller, 2 volumes, 2007-2008, *Jus Politicum*, n°2 en ligne, 2009.
- « Le contrôle juridictionnel des lois constitutionnelles », *Cahiers du Conseil constitutionnel*, n°27, 2009, p. 4-8 (avec Anne Levade et Carlos-Miguel Pimentel).
- « Le gouvernement, portion dirigeante du Parlement. Quelques aspects de la réception juridique hésitante du modèle de Westminster dans les Etats européens », *Jus Politicum*, n°1 en ligne, 2008, et vol. I, Dalloz, 2009, p. 185-225.
- « Un ordre constitutionnel confus. Indicibilité et incertitudes de la Constitution française », in *Les 50 ans de la Constitution. 1958-2008*, études réunies par D. Chagnollaud, Litec-LexisNexis, 2008, p. 147-158. (Egalement paru en anglais : « A confused constitutional Order. Inexpressibility and uncertainties of the French Constitution », *Sorbonne-Assas Law Review*, vol. I, 2012, p. 134-143.)
- « Robert Redslob, juriste alsacien entre la France et l'Allemagne », *Jahrbuch des öffentlichen Rechts*, t. 55 N.F., 2007, p. 479-507 et *Annales de la Faculté de droit de Strasbourg*, vol. 9, 2008, p. 123-158.
- « Le Prince inapprivoisé. De l'indétermination structurelle de la Présidence de la V<sup>e</sup> République. (Simultanément une esquisse sur l'étude des rapports entre "droit de la constitution" et "système de gouvernement") », *Droits*, n°44, 2007, p. 101-137.
- « Cabinet as the leading Part of Parliament. The Westminster Model in Europe », in K. Ziegler, D. Baranger, A. Bradley (dir.), *Constitutionalism and the role of Parliaments*, Oxford, Hart Publishing, 2007, p. 97-126.
- « Le gardien de la constitution de Carl Schmitt. Eléments sur les paradoxes d'une "théorie constitutionnelle douteuse" », in O. Beaud, P. Pasquino (dir.), *La controverse sur le "gardien de la*



*constitution" et la justice constitutionnelle. Kelsen contre Schmitt*, Editions Panthéon-Assas, 2007, p. 33-78.

- « Les libéraux du *Vormärz* et la Constitution anglaise », *Revue française d'histoire des idées politiques*, n°24, 2006, p. 299-340.

- « Vues générales sur le parlementarisme en Allemagne », *R.D.P.* , 2004, p. 243-273.

- Note de lecture sur : O. Beaud, Erk Volkmar Heyen (dir.), *Eine deutsch-französische Rechtswissenschaft ?/Une science juridique franco-allemande ?*, Baden-Baden, Nomos, 1999, *R.D.P.*, 2004, p. 583-586.

- « Le parlementarisme en Allemagne : de l'exception au modèle européen », in O. Costa, E. Kerrouche, P. Magnette (dir.), *Vers un renouveau du parlementarisme en Europe ?*, Editions de l'Université de Bruxelles, coll. « Sociologie politique », 2004, p. 205-229.

- « Weimarer Parallelen in der Verfassung der V. Französischen Republik » [Les parallèles weimariens dans la Constitution de la V<sup>e</sup> République], in C. Gusy (Hg), *Weimars lange Schatten - „Weimar“ als Argument nach 1945*, Baden-Baden, Nomos, 2003, p. 455-496.

- « Robert Redslob (1882-1962) : L'itinéraire original d'un universitaire alsacien 'entre la France et l'Allemagne' », *Bulletin de la Société des Amis des Universités de l'Académie de Strasbourg*, n°58, 2004, p. 79-88.

- « Les prémices de la justice constitutionnelle en Allemagne avant 1945 », in Dominique Chagnollaud (dir.), *Aux origines du contrôle de constitutionnalité XVIII<sup>e</sup>- XX<sup>e</sup> siècle*, Ed. Panthéon-Assas, 2003, p. 103-140.

- « La responsabilité des présidents de la République dans les pays d'Europe du Nord », in C. Guettier, A. Le Divellec (dir.), *La responsabilité pénale du Président de la République*, L'Harmattan 2003, p. 123-141.

- « Der verfehltte Steuerungsversuch der Weimarer Demokratie durch Recht » [L'échec de la tentative de régulation de la démocratie de Weimar par le droit], in Gerd Bender, Rainer Maria Kiesow, Dieter Simon (Hrsg), *Das Europa der Diktatur. Steuerung, Wirtschaft, Recht*, Baden-Baden, Nomos, 2002, p. 189-199.

- « Die institutionelle Demokratie : Die Verteilung der Staatsgewalt auf Parlament, Volk und Exekutive » [La démocratie institutionnelle : la répartition du pouvoir étatique entre le Parlement, le peuple et l'Exécutif], in C. Grewe, C. Gusy (Hg), *Französisches Staatsdenken*, Baden-Baden, Nomos, 2002, p. 85-112.

- « Réflexions sur l'avenir du système de gouvernement de la V<sup>e</sup> République », *R.D.P.*, 2002, n°1, p. 215-233.

- « Die Vereinnahmung des Rechtes durch die Politik » [Le droit saisi par la politique], *Frankreich Jahrbuch*, 2001, p. 81-96.

- « La chauve-souris. Quelques aspects du parlementarisme sous la V<sup>e</sup> République », *Mélanges Pierre Avril*, Montchrestien, 2001, p. 349-362.

- Note de lecture sur : Denis Baranger, *Parlementarisme des origines*, *R.D.P.*, 2001, p. 609-613.

- « La responsabilité politique dans le parlementarisme majoritaire : quelques remarques autour du cas allemand », in O. Beaud, J.-M. Blanquer (dir.), *La responsabilité des gouvernants*, Paris, Descartes et cie, 1999, p. 189-199.
- Note de lecture sur : Frédéric Rouvillois, *Les origines de la V<sup>e</sup> République*, PUF, ‘‘Que sais-je ?’’, 1997, *R.D.P.*, 1999, p. 297-300.
- « Le parlementarisme en Autriche. Enseignements pour une approche renouvelée du régime parlementaire », *Revue du droit public (R.D.P.)*, 1998, p. 145-177.
- « La variante allemande », *Pouvoirs*, n°85, 1998 (La démocratie majoritaire), p. 35-46.
- « La neutralisation de la Présidence de la République en Autriche », *Revue française de science politique*, 1996, n°6, p. 936-960.
- « Die dualistische Variante des Parlamentarismus. Eine französische Ansicht zur wissenschaftlichen Fata Morgana des semipräsidentiellen Systems » [La variante dualiste du parlementarisme. Considérations françaises sur le mirage du système semi-présidentiel], *Zeitschrift für Parlamentsfragen*, 1996, n°1, p. 145-151.
- « Parlementarisme dualiste : entre Weimar et Bayeux », *Revue française de droit constitutionnel*, 1994, n°20, p. 749-758.